



CEREALES :

Le climat est favorable à l'activité des limaces. Continuez la vigilance des pucerons. Les températures plus fraîches sont moins propices aux cicadelles. Posez des pièges et observez vos parcelles afin d'évaluer le risque « ravageurs ».

COLZA :

Larves d'altises : Observation en progression, faites vos Berlèse. Restez vigilant sur les colzas en retard de croissance.

CEREALES

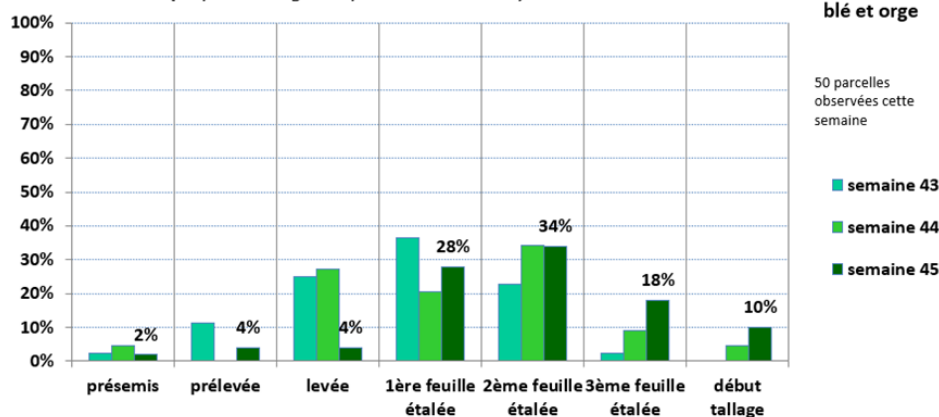
Blé et Orge d'hiver : cette semaine, 50 parcelles sont observées dans Vigicultures (35 de blé et 15 d'orge d'hiver).

Actuellement, la majorité des parcelles de céréales d'hiver va de « 1 feuille à 3 feuilles ». Les situations les plus avancées sont au stade « début tallage » :

- 2 parcelles d'orge d'hiver semées au 25 septembre dans le Nord et 09 octobre dans l'Oise,
- 3 parcelles de blé semées au 04-05 octobre dans l'Oise, l'Aisne et le Pas de Calais.



Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



RAVAGEURS :

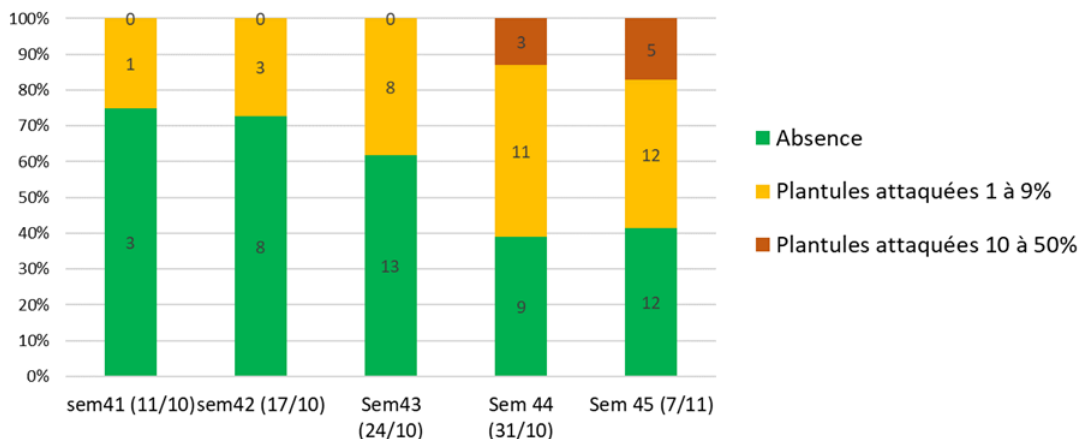
LIMACES : risque en hausse avec les conditions pluvieuses.

Sur 31 parcelles observées (20 en blé et 11 en orge d'hiver), la présence de limaces est constatée dans 17 parcelles de céréales d'hiver dont 5 parcelles avec des dégâts importants :

- 10 à 30% de plantules attaquées en parcelles de blé, implantées en non labour précédent colza.
- 20 à 50% de plantules attaquées en orge d'hiver, en labour précédent blé.

Les dégâts en parcelles augmentent depuis 15 jours avec le climat favorable à l'activité des limaces (cumuls de pluies importants, sols gorgés d'eau).

LIMACES : Répartition des parcelles selon les dégâts de limaces observés (% de plantules attaquées) nb de parcelles



Avec les pluies encore annoncées les jours à venir, la vigilance reste de mise ! Observez vos parcelles et posez des pièges !

Les situations les plus exposées sont : les sols argileux et mottoux, les sols creux, les situations de non-travail du sol ou de travail simplifié avec présence de résidus et en précédent colza.

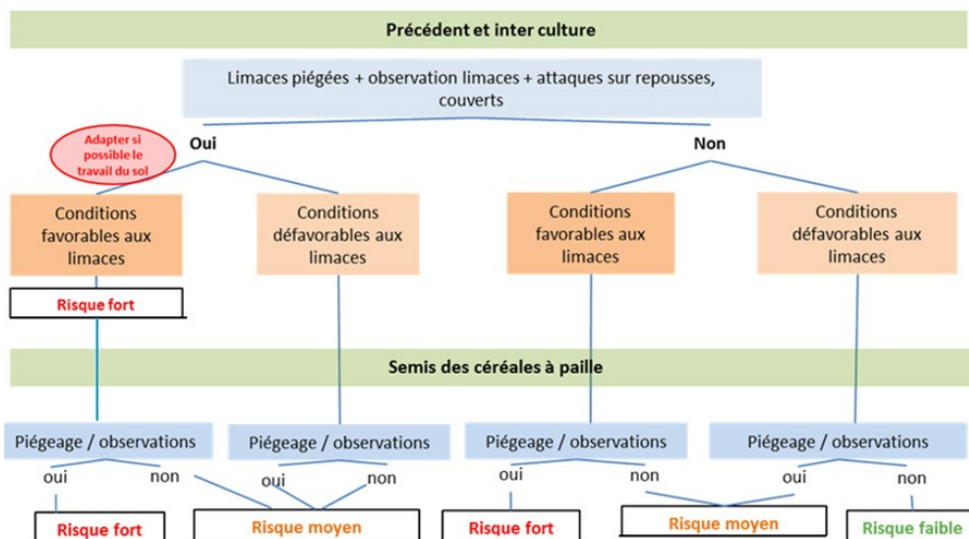
Règles de décision de la protection des céréales à paille contre les limaces (projet CASDAR RESOLIM) :

Avant le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, si des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et si les conditions climatiques sont favorables à leur activité.

Après le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et si les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.



Orge d'hiver –dégâts de limaces (H.GOSSE de GORRE CA59/62)



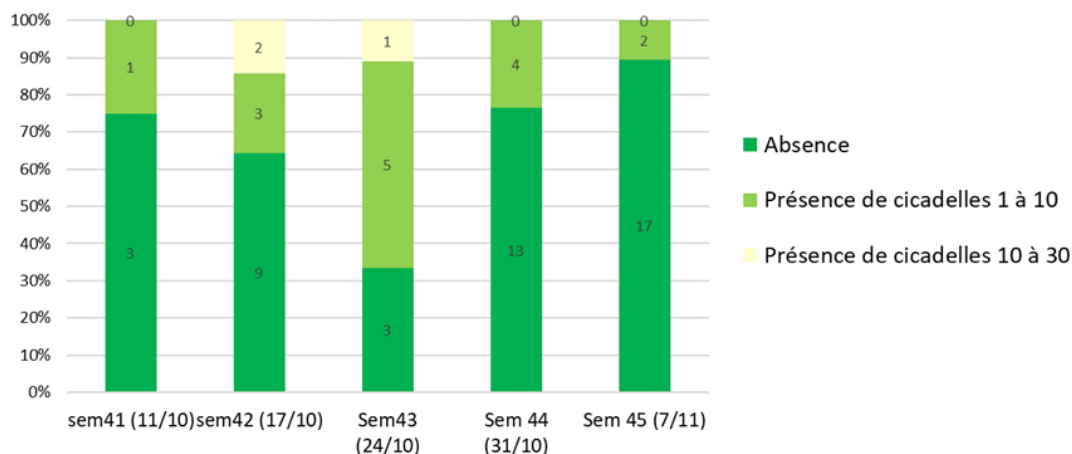
PUCERONS ET CICADELLES :

Cicadelles *Psammotettix alienus*: Risque faible

Cette semaine sur 19 plaques engluées relevées en parcelles de blé et d'orge d'hiver, la présence de cicadelles est observée dans seulement 2 situations :

☞ 1 à 3 individus en 7 jours dans 2 parcelles de blé dans l'Oise et l'Aisne.

Répartition des parcelles selon le nombre de captures de cicadelles - risque faible < 30 captures (nb de parcelles)



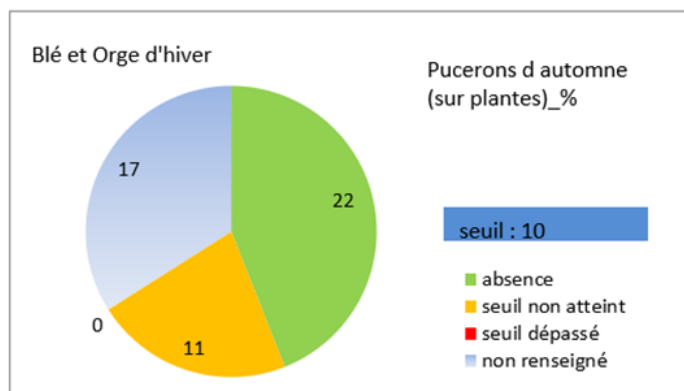
Les températures plus fraîches sont moins favorables aux vols de cicadelles !

Seuil indicatif de risque : devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.

Puceron *Rhopalosiphum padi* : Maintenir la vigilance

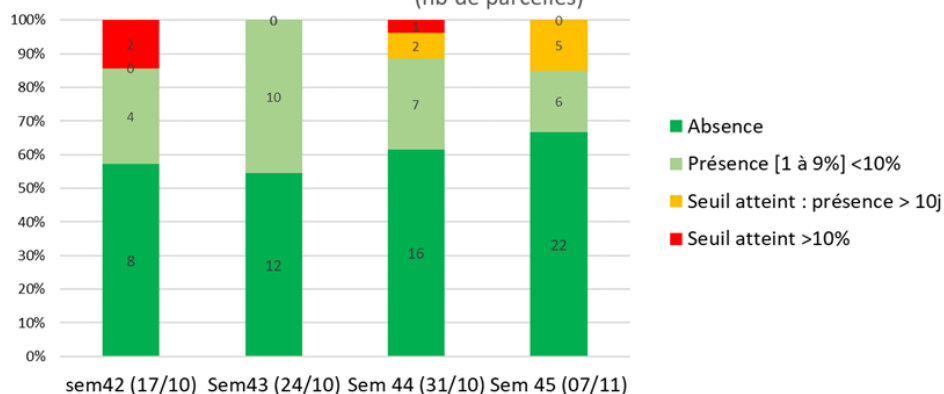
Au sein du réseau, cette semaine sur 33 parcelles observées de céréales d'hiver :

- absence de puceron dans 22 parcelles,
- des pucerons sont relevés dans 11 situations dans l'Aisne, l'Oise et la Somme, en dessous du seuil des 10% de pieds porteurs (1 à 5% des pieds).



- parmi ces 11 situations, 6 parcelles atteignent le seuil de plus de 10 jours de présence.

PUCERONS D'AUTOMNE : Répartition des parcelles selon les seuils : % de plantes infestées et/ou temps de présence >10 jours (nb de parcelles)



Sur 7 plaques engluées relevées en parcelles, la présence de pucerons est observée dans 3 parcelles de blé avec 2 à 17 individus piégés.

Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes. Les pucerons sont assez facilement visibles sur les feuilles à condition de les observer lors de conditions ensoleillées, durant les heures les plus chaudes de la journée.

Seuils indicatifs de risque : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

Variétés d'orges d'hiver tolérantes à la JNO

Plusieurs variétés possèdent une tolérance à la JNO :

Orge d'hiver 2 rangs : IDILIC, SPAZIO

Orge d'hiver 6 rangs : AMISTAR, ATENON, CARROUSEL, COCCINEL, CRENEAU, DOMINO, HEXAGON, HIRONDELLA, FASCINATION, INTEGRAL, KWS AVENIR, KWS DELIS, KWS EXQUIS, KWS FEERIS, KWS FILANTE, KWS GLOBE, KWS JAGUAR, KWS JOYAU, KWS VOLCANIS, LG ZEBRA, LG ZEBULON, LG ZELDA, LG ZENIKA, LG ZODIAC, LG ZORICA, MARGAUX, PARADIES, PERROELLA, RAFAELA, SENSATION, TORRENTIEL.

La tolérance variétale à la JNO concerne la réponse de la plante à l'infection virale. **Une plante tolérante est une plante pour laquelle l'infection induit peu de symptômes. Semée à une date de semis recommandée, ce sera un levier génétique efficace. Toutefois, en cas de semis trop précoce et de pression extrême avec une année climatique très favorable aux pucerons (ce qui a été par exemple le cas en 2015), ce levier génétique ne sera pas total.**

Cette tolérance ne concerne pas le virus transmis par la Cicadelle.

Quelques dégâts d'oiseaux continuent d'être signalés cette semaine dans des parcelles de blé au stade « 1 à 2 feuille » dans la Somme et le Pas de Calais.

COLZA

Stade

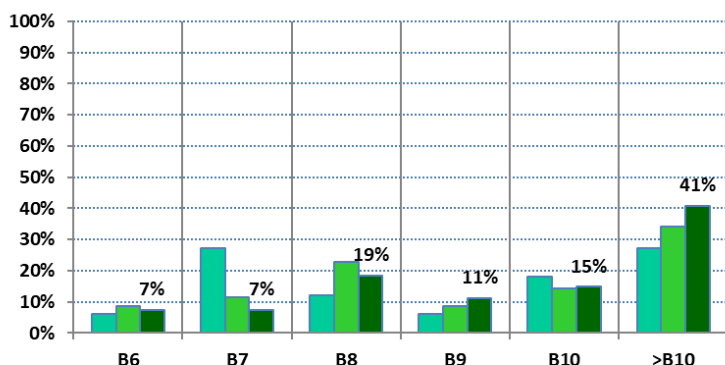
27 parcelles ont été observées cette semaine. Les stades sont toujours étalés et se répartissent comme suit :

- ☞ 7% sont encore au stade B6 (6 feuilles vraies)
- ☞ 37% aux stades B7-B9 (7 à 9 feuilles vraies)
- ☞ 56 % aux stade B10 et plus (10 feuilles vraies et plus)

La progression des stades marque un léger ralentissement, au vu des conditions climatiques un peu plus fraîches.

Les parcelles sont dans l'ensemble maintenant bien développées. Des élongations de l'épicotyle de 1 à 5 cm sont notées dans 5 parcelles.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Parcelles BSV observées du 2023-10-31 au 2023-11-07

colza
27 parcelles observées cette semaine
■ semaine 43
■ semaine 44
■ semaine 45



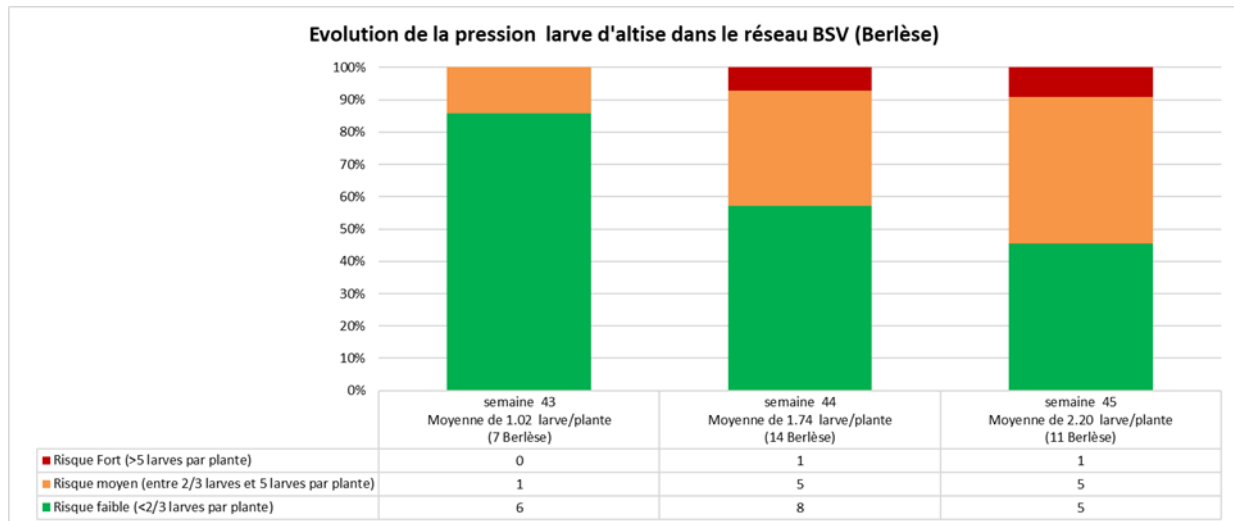
7 % des parcelles sont au stade sensible pour les **pucerons**. 100% des parcelles sont au stade sensible pour les **larves d'altises**.

LARVES DE GROSSE ALTISE : observations toujours en progression, les fortes biomasses



Des larves de grosses altises, suite aux premières captures de mi-septembre, ont été observées dans :

- ☞ 9 parcelles avec de 2 à 100% de plantes avec au moins une larve, et une moyenne de 61%.
- ☞ 11 méthodes Berlese ont été réalisées avec 0 à 8 larves par plante, et une moyenne de 2,20.



Comme la semaine passée, une parcelle apparaît en risque fort pour la pression larve d'altise par plante, et 5 en risque moyen.

Les observations sont en progression, tant en terme de parcelles touchées qu'en quantité de larves par plante.

Les conditions poussantes et les biomasses importantes limitent le risque dû aux grosses altises. Continuez la surveillance, surtout sur les parcelles en retard de végétation ou en difficulté de croissance et/ou en faim d'azote.

Le modèle ci-dessous présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes pour la station météo d'Estrées-Mons (80).

Suite au début de vol du 15 septembre, les premières larves sont arrivées le 3 octobre, et les premiers stades L3 le 17 octobre. On observe ce dernier stade depuis déjà deux semaines dans les Berlèse.

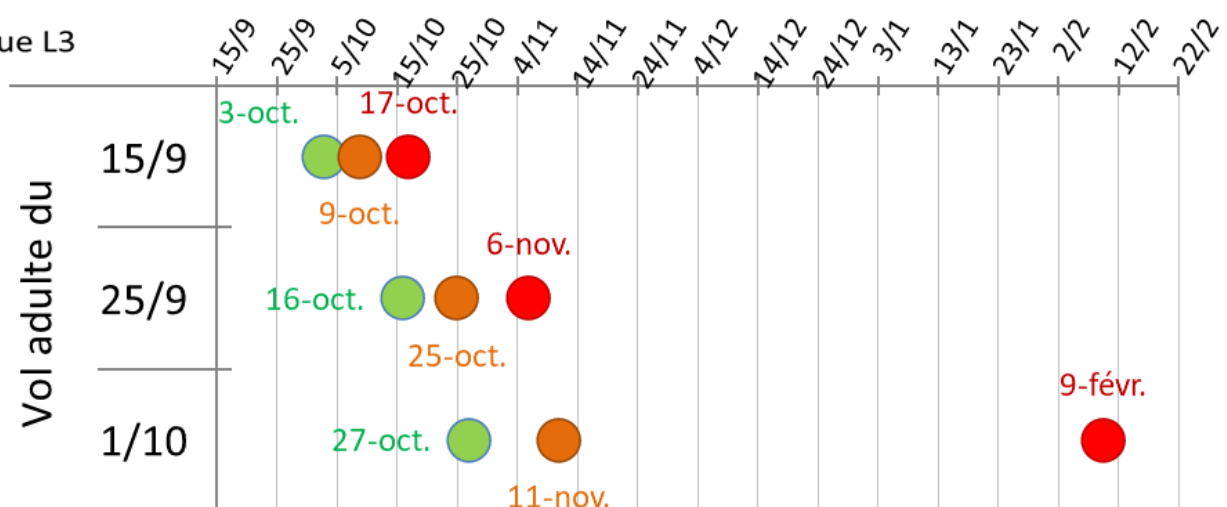
Pour le pic de vol, observé autour du 25 septembre, les premières larves sont observées depuis le 16 octobre et les stades L2 depuis le 25 octobre. Les premiers stades L3 devraient commencer à être observés.

Pour les vols tardifs du 1^{er} octobre, les larves sont apparues vers le 27 octobre.

Attention : le modèle ne tient compte que des températures de la station météo d'Estrées-Mons (80). Les conditions de sécheresse ou de pluviométrie peuvent également influencer sur l'apparition des stades larvaires.

- Ecllosion L1
- Mue L2
- Mue L3

Date d'apparition des stades larvaires



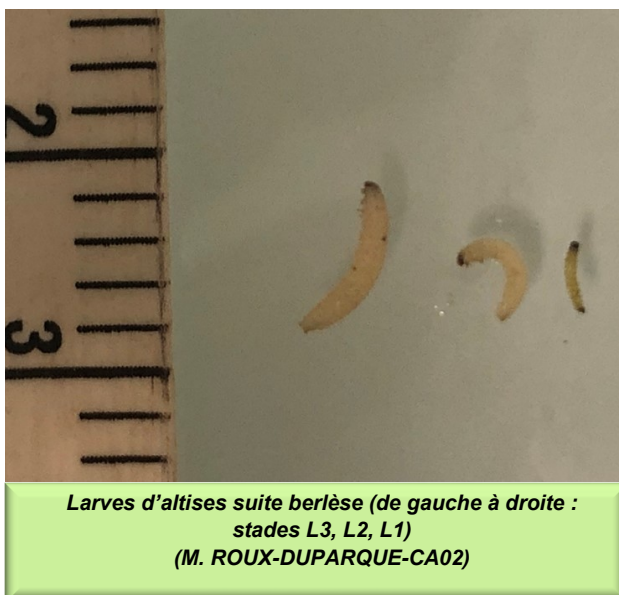
Évaluation du risque lié aux larves d'altises

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : la **pression en insectes** et de la **dynamique de croissance du colza**. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à **réaliser les premiers Berlèse dès maintenant**.

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese>

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>



AUTRES RAVAGEURS

Des dégâts de **mouche du chou** sont signalés dans 2 parcelles avec moins de 1% des plantes concernées.

Des macules de **phoma** sont observées dans 7 parcelles. La résistance variétale est le seul moyen de lutte sur cette maladie.

Des adultes d'**altises d'hiver** sont piégées dans les cuvettes de 3 parcelles avec 1 à 3 insectes piégés. Le stade de nuisibilité est dépassé dans toutes les parcelles du réseau.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, C. Coza et C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Létraye - Terres Inovia, M. Le Duval - Fredon Picardie, Protégépineux : N. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.
Bettaraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ABEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Millly-sur-Thérain, Eta Ets, Eta Bully, Eta Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genes, IREO de Fiecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 69, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de FOies, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Meuzins, Nord Hégoco, NORIAP, PHYTTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Temovco, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Birk, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vaccen, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Cousenoble, Marc Delaportie, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mimi Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :



Région
Hauts-de-France